

Suppressions de postes, réductions budgétaires

Décidément NON, on n'en veut pas.

Retrait de la loi Fillon !

Après la mobilisation massive du 10 mars, le gouvernement est contraint de se rendre à l'idée de rouvrir les négociations salariales, mais persiste dans sa volonté de casse du service public d'éducation nationale en maintenant le projet de loi Fillon et les réductions budgétaires massives.

Le 15 mars, jour d'ouverture du débat sur la loi au sénat, les lycéens seront à nouveau ensemble dans la rue à l'appel de l'UNL et de la FIDL.

L'intersyndicale 64 de l'éducation nationale (FSU, CGT éducation, FO, UNSA Education) et la FCPE appellent les personnels à manifester, en coordination avec le mouvement des lycéens et avec des parents d'élèves, leur exigence de retrait de la loi Fillon et des suppressions de postes, de classes, d'options, leur exigence d'ouverture de négociations et leur exigence de moyens pour le service public d'éducation nationale.

Sur ces revendications, un préavis de grève pour cette journée du 15 mars a été déposé au niveau national par la FSU et la CGTéduc'action.

L'intersyndicale 64 de l'éducation nationale appelle les enseignants à se réunir dès lundi dans les établissements pour en débattre.

L'intersyndicale et la FCPE appellent à se rassembler à PAU devant la préfecture le mardi 15 mars à partir de 11 heures 30, et à BAYONNE à partir de midi place de la Mairie, pour venir signer collectivement une lettre ouverte aux parlementaires.

Elles appellent les personnels des écoles, collèges et lycées à faire signer cette lettre aux personnels, aux parents et aux lycéens, ou à prendre toute autre initiative locale dans le même sens.